

France-Paris: Portfolio management services

OJ S 102/2019 28/05/2019

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ircantec

National registration number: 78430152500043

Postal address: 131-133 avenue de Choisy

Town: Paris

NUTS code: FR France

Postal code: 75013

Country: France

E-mail: youri.cignetti@caissedesdepots.fr**Internet address(es):**Main address: <https://www.ircantec.retraites.fr/>Address of the buyer profile: <http://www.agysoft.marches-publics.info>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.agysoft.marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.agysoft.marches-publics.info>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Caisse de retraite

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Services de gestion d'une Société professionnelle de placement à prépondérance immobilière à capital variable (SPPICAV) dédiée à l'Ircantec

Reference number: 19997400

II.1.2. Main CPV code

66140000 Portfolio management services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La société de gestion va accompagner l'Ircantec dans la gestion d'un OPPCI «Villiers Immobilier». L'objectif de Villiers Immobilier est de constituer un patrimoine immobilier pour le compte de l'Ircantec. Les investissements sont réalisés principalement de manière directe par Villiers Immobilier. À titre exceptionnel, Villiers Immobilier peut être amené à créer une filiale pour réaliser une acquisition pour des raisons notamment réglementaires ou à prendre une participation dans une structure déjà existante. La gestion des actifs du mandat s'effectuera au travers d'un organisme de placement collectif (OPPCI) ayant fait l'objet d'un agrément, auprès d'une autorité dûment habilitée. L'OPPCI devra être agréé par l'AMF, avoir son siège en France et devra prendre la forme d'un Fonds d'investissement alternatif (FIA). Le délégataire de la gestion comptable (le valorisateur) ne sera pas désigné par l'Ircantec.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

79412000 Financial management consultancy services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

La société de gestion va accompagner l'Ircantec dans la gestion d'un OPPCI «Villiers Immobilier». L'objectif de Villiers Immobilier est de constituer un patrimoine immobilier pour le compte de l'Ircantec. Les investissements sont réalisés principalement de manière directe par Villiers Immobilier. À titre exceptionnel, Villiers Immobilier peut être amené à créer une filiale pour réaliser une acquisition pour des raisons notamment réglementaires ou à prendre une participation dans une structure déjà existante. La gestion des actifs du mandat s'effectuera au travers d'un organisme de placement collectif (OPPCI) ayant fait l'objet d'un agrément, auprès d'une autorité dûment habilitée. L'OPPCI devra être agréé par l'AMF, avoir son siège en France et devra prendre la forme d'un Fonds d'investissement alternatif (FIA). Le délégataire de la gestion comptable (le valorisateur) ne sera pas désigné par l'Ircantec.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Qualité de la prestation appréciée au regard des réponses apportées dans le questionnaire / Weighting: 70

Price - Weighting: 30

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché pourra être reconduit tacitement 1 fois, pour une nouvelle période de 4 ans, sans que sa durée totale ne puisse excéder 8 ans. Le titulaire ne pourra s'opposer à cette reconduction.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du code de la commande publique (cf. formulaire DC1 ou DUME à renseigner). Les régimes des agréments des sociétés qui pourront être sélectionnées dans le cadre de ce marché doivent être conformes aux dispositions suivantes: 2 situations peuvent se présenter:
 - soit l'entreprise d'investissement a son siège social en France (A). Elle doit alors avoir l'agrément adéquat délivré par l'Autorité des marchés français (AMF),
 - soit l'entreprise d'investissement a son siège social dans un État membre de l'Union européenne (UE) ou dans un État membre de l'Espace économique européen (EEE). Elle devra alors être autorisée par son autorité locale à constituer et à gérer des OPCI. Par ailleurs ces sociétés devront avoir notifié leur volonté d'intervenir sur le territoire français en libre prestation de services ou leur projet d'intervention en libre établissement, à l'AMF, et donc avoir un «passeport européen» conformément à la directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil du 13.7.2009, ou conformément à la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8.6.2011 (transposée en droit interne par l'ordonnance n° 2013-676 du 25.7.2013 modifiant le cadre juridique de la gestion d'actifs). Les candidats devront obligatoirement produire au moment de l'attribution du marché tout élément de preuve attestant de la réalisation de ces formalités: copie des agréments et le cas échéant des modalités de passeport européen, que ce soit pour eux, les membres du groupement ou les délégataires le cas échéant.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Capacité minimale: la société de gestion doit justifier que son encours sous gestion représente 10 fois l'actif brut du fonds OPCI Villiers immobilier.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le questionnaire relatif aux candidatures et les livrables exigés dans ledit questionnaire.
— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat (cf. formulaire DC2 à renseigner),
— liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (cf. tableau des références à renseigner).
Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat (cf. fiche des références à renseigner et à annexer au questionnaire relatif aux candidatures).
Minimum level(s) of standards possibly required:
Capacité minimale: notation crédit minimale de BBB de la société candidate ou de sa maison mère.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession
Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:
La gestion des actifs du mandat s'effectuera au travers d'un organisme de placement collectif (OPPCI) ayant fait l'objet d'un agrément, auprès d'une autorité dûment habilitée. L'OPPCI devra être agréé par l'AMF, avoir son siège en France et devra prendre la forme d'un fonds d'investissement alternatif (FIA).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 24/06/2019 Local time: 11:30

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 7 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 28/06/2019 Local time: 14:00

Place:

Paris.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Marché renouvelé en 2028.

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agysoft.marches-publics.info> — Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R. 2124-1, 2124-2-1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Les prestations ne feront pas l'objet d'une facturation spécifique car les frais de gestion seront prélevés directement sur les OPCI SPPPICAV dans les conditions prévues par la convention de gestion figurant dans les documents constitutifs. La date prévisionnelle de notification du marché est la semaine 7 de l'année 2020. Le Dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé et disponible gratuitement et téléchargeable uniquement à l'adresse électronique suivante: <https://caissedesdepots.marches-publics.info>

Cette consultation est conforme au dispositif d'expérimentation DUME, et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET en complétant le formulaire de candidature en ligne DUME. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 et DC2 disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>, ainsi que le document de présentation des références joint au DCE. Le questionnaire relatif aux candidatures et les livrables exigés dans ledit questionnaire sont à joindre au dossier de la candidature. La capacité des candidats sera évaluée au regard des éléments et renseignements demandés au titre de leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Rappel des capacités minimales:

- la société de gestion doit justifier que son encours sous gestion représente 10 fois l'actif brut du fonds OPCI Villiers immobilier,

- notation crédit minimale de BBB de la société candidate ou de sa maison mère les offres seront jugées au regard des critères et sous-critères suivants:

- 1) qualité de la prestation appréciée au regard des réponses apportées dans le questionnaire permettant d'évaluer les sous-critères suivants: 70 %

- activités et organisations (15 %),

- adéquation aux objectifs du client et aux contraintes de la structure existante (30 %),

- nature et fréquence des différents contrôles (15 %),

- modalités d'intégration des principes d'investissement socialement responsable et social de l'Ircantec (20 %),

- pertinence du processus de gestion (20 %);

- 2) prix des prestations évaluée au regard de l'ensemble des coûts de gestion (implicites et explicites): 30 % les documents à remettre au titre de l'offre sont listés à l'article 4.2 du règlement de consultation. La signature électronique des pièces demandées au titre de la candidature et de l'offre n'est pas obligatoire au moment du dépôt du pli. En effet, en application des dispositions issues code de la commande publique, la signature de l'acte d'engagement et de la convention ne sera exigée qu'au moment de l'attribution du marché. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les modalités de transmission électronique des plis sont précisées dans le règlement de la consultation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <https://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les voies de recours sont les suivantes:

- 1) jusqu'à la signature du marché, le référé précontractuel contre la procédure d'attribution (article L. 551-1 du code de justice administrative);
- 2) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou, en l'absence de publication d'avis d'attribution, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat: référé contractuel contre le contrat (art. L. 551- 13 à L. 551-23 du code de justice administrative);
- 3) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de l'avis d'attribution du marché: recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti, le cas échéant, d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat (sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative).

VI.5. Date of dispatch of this notice

24/05/2019